

COMMUNE DE LEPIN-LE-LAC

MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE
DE DREVIN ET DU POMPAGE AU LAC D'AIGUEBELETTE

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE



PIECE 8 – ETAT PARCELLAIRE DU CAPTAGE DE DREVIN ET DU POMPAGE AU LAC

Le présent dossier et l'état parcellaire associé ont été édités le 21/06/2021 et ne présentent pas les modifications ultérieures éventuelles.



SUIVI DU DOCUMENT :
01180157 – 125 – AUT – ME – 1 – 019 – B

Indice	Établi par :	Approuvé par :	Le :	Objet de la révision :
A	L.BARRUCAN	R.CHARLES	09/03/2020	Établissement
B	L.BARRUCAN	R.CHARLES	21/06/2021	Révision suite avis ARS



SOMMAIRE

A. Etat parcellaire du captage de Drevin	4
A.1. Périmètre de Protection Immédiate	4
A.2. Périmètre de Protection Rapprochée.....	4
A.3. Servitudes d'accès	4
B. Etat parcellaire du pompage au Lac d'Aiguebelette	5
B.1. Périmètre de Protection Immédiate	5
B.1.1. Prise d'eau (milieu lacustre).....	5
B.1.2. Complexe de pompage (milieu terrestre).....	5
B.2. Périmètre de Protection Rapprochée.....	5
B.3. Périmètre de Protection Eloignée	5
B.4. Servitudes d'accès.....	5



A. ETAT PARCELLAIRE DU CAPTAGE DE DREVIN

A.1. PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE

A.2. PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

A.3. SERVITUDES D'ACCES



B. ETAT PARCELLAIRE DU POMPAGE AU LAC D'AIGUEBELETTE

B.1. PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE

B.1.1. Prise d'eau (milieu lacustre)

B.1.2. Complexe de pompage (milieu terrestre)

B.2. PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

B.3. PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNEE

B.4. SERVITUDES D'ACCES